DEPARTEMENT DE LA GUADELOUPE

COMMUNE DE PORT-LOUIS

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Objet : Marché de fourniture, installation, location, entretien et maintenance de 2 sanitaires publics à entretien automatique à accès universel pour la Commune de Port-Louis

Délibération N°PLV 25-03-18

L'an deux mille vingt-cinq, le-vingt-un mars, le conseil municipal de la commune de Port-Louis, s'est réuni par une convocation en date du 15 mars 2024. Mme Christelle FOUCAN-BARBE en sa qualité de 1ère adjointe et par délégation du Maire, assure la présidence de la séance.

23 élus étaient présents :

~~M. HUBERT Jean-Marie~~ ***Absent procuration donnée***	Mme FOUCAN-BARBE Christelle	M. GUSTAVE Anselme
Mme RAMASSAMY épse SINNAN-RAGAVA Jany	~~M. CERCI Bernard~~ ***Absent procuration donnée***	Mme COLLETIN Marie-Louise
M. MAZEPPA Max	Mme MAYEKO Gina	M. MOUSTACHE-MAYEKO Alin
Mme ROQUES Yvelise	M. Dimitri BOUDHOU	Mme DERBY épse VALA Franciane
M. MOUNSAMY Olivier	Mme BELLOC Catherine	M. SINNAN-RAGAVA Guy
~~Mme MARCUS épse GALPIN France-Lise~~ ***Absente procuration donnée***	M. LAUJIN Dominique	Mme CAFRE ép. LOSANGE Lucette
M. ZEMBAMA Rodrigue ***à partir de 18h34***	Mme PERIANAYAGOM Annie-Claude	M. THOMET Olivier
~~Mme MAYEKO épse JOAILLE Véronique~~ ***Absente procuration donnée***	~~M. ARTHEIN Victor~~	~~Mme INAMO Tania~~
M. EDWIGE Charly	Mme MALBOROUGT Reinette	M. TOLA Michel
Mme MEKEL Alexina	M. MARIE-CLAIRE Jacques	

6 élus étaient absents :

M. HUBERT Jean-Marie	M. CERCI Bernard	Mme MARCUS épse GALPIN France-Lise
Mme MAYEKO épse JOAILLE Véronique	M. ARTHEIN Victor	Mme INAMO Tania

3 élus étaient représentés :

→ M. HUBERT Jean-Marie représenté par Mme FOUCAN-BARBE Christelle
→ M. CERCI Bernard représenté par M. MOUSTACHE-MAYEKO Alin
→ Mme MARCUS épse GALPIN France-Lise représentée par Mme ROQUES Yvelise
→ Mme MAYEKO épse JOAILLE Véronique représentée par Mme CAFRE ép. LOSANGE Lucette.

Accusé de réception en préfecture
971-219711223-20250321-25-03-18-DE
Date de télétransmission : 07/04/2025
Date de réception préfecture : 07/04/2025

M. Olivier MOUNSAMY donne lecture du rapport du Maire et explique que :

La Commune de Port-Louis a lancé un avis d'appel public à candidature pour la fourniture, l'installation, la location, l'entretien et la maintenance de deux sanitaires publics à entretien automatique à accès universel pour équiper la plage du Souffleur.

En application de l'article 42- 1 de l'ordonnance n°2015-899 du 23 juillet 2015 et des articles 25 et 66 à 68 du décret du 25 mars 2016 n°2016-360 relatifs aux marchés publics, le mode de consultation retenu a été la **PROCFÉDURE D'APPEL D'OFFRE OUVERT**.

La consultation a été ouverte le 30 septembre 2024 2024 et clôturée le 4 novembre 2024 à 12h00 sur **la plateforme de dématérialisation de l'achat public en Guadeloupe *E-GUADELOUPE.***
Enregistrée sous le numéro 41 29 074, publiée au BOAMP, le 30 septembre 2024, les offres avaient une validité de 120 jours, le marché non alloti.

A la date limite de réception des candidatures et offres, le 4 novembre 2024 à 12h (heure locale), 2 concurrents avaient présenté leurs candidatures et leurs offres:

- SERCO EXPLOITATION SAS
- MOULIN RESEAUX SARL

Après ouverture des plis, analyse des candidatures et des offres, la Commission d'Appel d'Offre réunie en séance le vendredi 21 février 2025 à 10h00 en salle de délibération de la Mairie, a décidé d'attribuer le marché, au vu du rapport d'analyse des offres et de l'admissibilité des candidatures,
à l'entreprise SERCO EXPLOITATION SAS sise à Z.I de Jarry au 109 rue François Fresnau – 97122 BAIE-MAHAULT, pour un montant décliné comme suit :

- Montant HT pose de deux sanitaires publics à entretien automatique à accès universel et mise en service : ……***20 200 €***
- Montant HT de la location annuelle de deux sanitaires publics à entretien automatique à accès universel (entretien et maintenance compris) : …….***52 000 €***
- Un Coût total du marché (12 ans) : …… ***698 957 € TTC***

Le Conseil Municipal après échanges et débats, à la majorité (1 abstentions) :

DECIDE :

Article unique : De donner mandat à Monsieur le Maire afin qu'il puisse procéder à la signature du **«** Marché Public de fourniture, installation, location, entretien et maintenance de 2 sanitaires publics à entretien automatique à accès universel pour la Commune de Port-Louis ».

Pour Extrait Certifié Conforme
Port-Louis, le 21 mars 2025



Publiée le : ……

Transmise au Représentant de l'État le : ……

M. le Maire certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de cet acte, et informe qu'il peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif de Basse-Terre dans un délai de deux mois à compter de sa publication et sa transmission aux services de l'État.

Accusé de réception en préfecture
971-219711223-20250321-25-03-18-DE
Date de télétransmission : 07/04/2025
Date de réception préfecture : 07/04/2025